



Conseil municipal

Séance du 24 mai 2023 à 19 H 00

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mai,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 19H00 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21

Date de convocation : 17 mai 2023

Présents (11) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mmes HOSTIER Martine, BOITARD Béatrice ; MM. HAPPERT Éric, FOUCHÉ Laurent, Adjoint – Mmes CHEVRIER Cécile, LAVANDIER Isabelle ; MM. BUSQUETS Bruno, MORET Jérémy, OLIVIER Manuel, RECLUS Michaël, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (6) : Mme MARCHAND Maïté à Mme HOSTIER Martine,
Mme BONARINI Sonia à M. FOUCHÉ Laurent,
Mme MANCHE Fabienne à M. OLIVIER Manuel,
M. PETIT Christophe à Mme PORTE Nicole,
M. MAURILLE Bruno à Mme LAVANDIER Isabelle,
M. MASSON Hugo à M. MORET Jérémy.

Absents excusés (10) : Mmes BONARINI Sonia, LAINÉ Agnès, LEGAI Viviane, MANCHE Fabienne, MARCHAND Maïté, MÉTEYER Sylvie ; MM. MASSON Hugo, MAURILLE Bruno, MEHATS Patrice, PETIT Christophe.

Secrétaire de séance : M. MORET Jérémy.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

N°	OBJET	VOTE
2023-31	Cession des parcelles cadastrées section AC n°235, n°236, n°238 et n°239p sises avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à AMETIS GROUPE – <i>Annule et remplace la délibération n°2023-16 du 8 février 2023</i>	Approuvée
2023-32	Réalisation d'un 3 ^{ème} columbarium – Choix de l'entreprise prestataire	Approuvée
2023-33	Attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) pour 2023	Approuvée
2023-34	Demande de subvention départementale au titre de la « transition énergétique » pour travaux de rénovation d'un immeuble communal pour la réalisation la nouvelle mairie – <i>Annule et remplace la délibération n°2023-19 du 12 avril 2023</i>	Approuvée
2023-35	Biens sans maître – Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la lettre de mission avec la SAFER Nouvelle-Aquitaine	Approuvée

Vu pour être publié, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 - art.4.

Le Secrétaire de séance,


Jérémy MORET



Le Maire,


Nicole PORTE